



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 4659

Texte de la question

ÉMEUTES URBAINES

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe Les Républicains.

M. Éric Ciotti. Monsieur le Premier ministre, depuis plusieurs jours, nous assistons dans plusieurs villes de France, à un déchaînement de violence inouï. Commissariats attaqués, voitures incendiées, commerces pillés : notre pays plonge progressivement dans le désordre. Cette situation est insupportable et intolérable. L'« affaire Théo » doit être traitée dans la sérénité par la justice, et seulement par la justice. Et naturellement, en fonction des résultats de l'enquête, devront être prises les sanctions adaptées.

Mme Valérie Boyer et M. François Rochebloine. Tout à fait !

M. Éric Ciotti. Rien ne peut légitimer la violence ! Rien ne justifie que l'on abandonne des quartiers aux voyous ! Or, depuis le début de ces exactions, le Gouvernement est absent. Pire : par votre comportement, vous avez donné le sentiment d'excuser l'inexcusable ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Monsieur le Premier ministre, les voyous et les policiers ne peuvent pas être mis sur le même plan. Nous devons aujourd'hui rappeler que vingt-six policiers et gendarmes sont morts en service l'année dernière et que seize mille d'entre eux ont été blessés.

M. Bernard Perrut. Il faut le rappeler.

M. Éric Ciotti. Nous devons leur dire notre reconnaissance et notre confiance pour le courage dont ils font preuve face à une situation extrêmement dangereuse, qu'il s'agisse de lutter contre le terrorisme ou contre la délinquance.

M. Philippe Goujon. Nous leur sommes reconnaissants.

M. Éric Ciotti. Monsieur le Premier ministre, on ne dialogue pas avec les casseurs, on les combat ! Nous vous demandons aujourd'hui, solennellement, d'interdire toute manifestation autour des violences policières.

Nous vous demandons également de déposer plainte contre tous ceux qui diffament la police. Oui ou non, entendez-vous rétablir l'ordre républicain dans ces quartiers où la loi des casseurs s'est substituée aux lois de la République ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains, sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, permettez-moi tout d'abord d'excuser l'absence de M. le Premier ministre qui ne reviendra de Berlin, où il se trouve actuellement, que dans le courant de l'après-midi.

Vous évoquez la situation consécutive au tragique accident dont a été victime le jeune Théo. En appelant à la sérénité et au calme, je souhaite rappeler que la justice est saisie et que rien ne peut justifier la moindre exaction aujourd'hui, dans nos quartiers. La justice passera, le Président de la République l'a réaffirmé. Ceux qui aujourd'hui mènent des campagnes de pillage, qui incendient des poubelles, attaquent des commissariats et dégradent les biens seront punis et sanctionnés. Ils ont d'ailleurs d'ores et déjà été arrêtés, monsieur le député. Rien, en effet, ne peut justifier leur comportement.

M. Claude Goasguen. Interdisez les manifs !

M. Bruno Le Roux, ministre. Permettez-moi maintenant d'être plus précis. La police a été particulièrement mise à mal dans nos quartiers ces dix dernières années, notamment par les politiques que vous avez menées : je veux ici vous le rappeler. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain – Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Il est beaucoup plus facile de dégrader la sécurité de nos concitoyens.

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, on écoute la réponse de M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre. ...que de lui accorder des moyens nouveaux.

M. Claude Goasguen. Interdisez les manifs !

M. Bruno Le Roux, ministre. Un seul exemple : en ce moment, 4 600 élèves sortent des écoles de police et sont affectés en priorité à la sécurité publique.

M. Jacques Alain Bénisti. Cinq ans que vous êtes au pouvoir !

M. Bruno Le Roux, ministre. Il y a cinq ans, seuls 450 élèves sortaient de ces écoles, ce qui ne permettait pas de répondre à la moindre demande dans les quartiers.

Monsieur le député, vous vous y connaissez particulièrement en émeutes urbaines, puisque vous y avez été confrontés pendant plusieurs semaines sans réussir, à aucun moment, à les endiguer. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Christian Jacob. Ce n'est pas le sujet !

M. Bruno Le Roux, ministre. Vous feriez donc mieux de ne pas donner de leçon en la matière. Le Gouvernement sera inflexible avec ceux qui aujourd'hui mènent la bataille dans les quartiers. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Claude Goasguen. Belle réussite en perspective !

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4659

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 février 2017](#)